



## Contournement droit préemption exploitant agricole

Par **JM71**, le **28/03/2018** à **16:28**

Bonjour,

Ma famille est exploitante par bail rural de plusieurs parcelles agricoles depuis 1956. Nous avons proposé d'acquérir à plusieurs reprises ces parcelles mais les propriétaires nous ont toujours assuré ne pas avoir le projet de vendre mais plutôt de louer à notre voisin. Lassés d'attendre et sans espoir de pouvoir acquérir, nous avons finalement laissé ces terrains en novembre 2017 (par envoi d'un congés) et les propriétaires ont mis en vente à notre grande surprise les parcelles libres auprès de la Safer en cette fin mars 2018.

Il y a manifestement volonté de contourner le droit de préemption de l'exploitant en place car si nous avions su qu'ils voulaient vendre, nous n'aurions pas laissé.

Que faire ?

Cordialement

Par **morobar**, le **29/03/2018** à **09:20**

Bjr,

Demander à la SAFER de préempter à votre bénéfice les terres en question.

Il n'y a aucune malice dans cette affaire, il est bien évident qu'une vente de terres avec bail rural (plus solide que l'acier suédois) est d'un rapport moindre que si libre de tout exploitant. J'aurais fait de même.